

Descriptif du programme:

Référence Programme OGDPC	12051400201
Titre du programme	Prévention et gestion des situations de maltraitance (inter)
Référence organisme	MS-L116A/B
Lien sur votre site: http://	

Catégories professionnelles :

1. Paramédicaux

- Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture
- Diététicien
- Ergothérapeute
- Masseur-kinésithérapeute
- Orthophoniste
- Psychomotricien
- Sage-Femme

2. Médecin

- Anatomie-cytologie-pathologique
- Anesthésiologie - Réanimation chirurgicale
- Biologie médicale / Médecin biologiste
- Cardiologie et maladies vasculaires / Pathologies cardio-vasculaire
- Chirurgie de la face et du cou
- Chirurgie générale
- Chirurgie infantile
- Chirurgie maxillo-faciale
- Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
- Chirurgie urologique
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Dermatologie et venerologie
- Endocrinologie et métabolismes
- Gastro-entérologie et hépatologie
- Génétique médicale
- Gériatrie / Gérontologie
- Gynécologie médicale
- Gynécologie médicale et obstétrique
- Gynécologie obstétrique / Obstétrique
- Hématologie
- Médecine du travail

- *Médecine générale*
- *Médecine interne*
- *Médecine nucléaire*
- *Médecine physique et de réadaptation*
- *Néphrologie*
- *Neurochirurgie*
- *Neurologie*
- *Neuropsychiatrie*
- *Oncologie médicale*
- *Oncologie radiothérapique*
- *Ophthalmologie*
- *Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale*
- *Pédiatrie*
- *Pneumologie*
- *Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*
- *Psychiatrie générale*
- *Radiodiagnostic et imagerie médicale*
- *Radiothérapie*
- *Réanimation médicale*
- *Rhumatologie*
- *Santé publique et médecine sociale*
- *Stomatologie*

3. Pharmacien

- *Pharmacien titulaire d'officine*
- *Pharmacien adjoint d'officine*
- *Pharmacien hospitalier*
- *Pharmacien biologiste*

4. Infirmiers

- *Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)*
- *Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)*
- *Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)*

5. Paramédicaux

- *Puéricultrice Diplômée d'Etat*

6. Chirurgien-dentiste

- *Chirurgie dentaire*
- *Chirurgie dentaire (specialiste Orthopédie Dento-Faciale)*

7. Paramédicaux

- *Préparateur en pharmacie hospitalière*

8. Pharmacien

- *pharmacien industriel/répartiteur*

Orientation

1. Orientations n°6 : contribuer à la formation professionnelle continue définie à l'article L6311-1 du code du travail. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- *l'adaptation et de développement des compétences des salariés définies à l'article L. 6313-3 du code du travail*

Type de programme	mixte
Méthodes	
1. Pédagogique ou cognitive	
* <i>En groupe</i>	
° formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)	
2. Analyse des pratiques	
* <i>Revue de dossiers et analyse de cas</i>	
° groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles	
Mode d'exercice du participant	Libéral Salarié CDS Salarié non CDS (y compris hospitalier)
Année de début du programme	2014
Durée	Annuelle
Résumé (500 caractères max.)	Une formation en deux temps : un temps pour les professionnels de terrain, un temps pour l'encadrement, vous permettra de prendre la mesure des risques à la place que vous occupez. Vous apprendrez le cadre juridique et social qui définit les responsabilités civiles et pénales en matière de maltraitance et de signalement de maltraitance. Vous saurez reconnaître les situations qui renforcent le risque de passage à l'acte maltraitant, ainsi que les aspects socio-affectifs du lien maltraitant. Vous apprendrez à mieux savoir vous positionner professionnellement si vous êtes en situation de témoin, de cadre ou encore si vous vous sentez vous-même en risque de devenir maltraitant. Pour l'encadrement un temps spécifique sera dédié à la position institutionnelle avec ses outils, dont les protocoles de signalement.
Recommandation de l'organisme	
Pré-requis	
Nombre d'étapes	2
Concepteur du programme	Madame VIAL-PALAU Odile
Nombre total prévisionnel de participants au programme	15
Prix de vente du programme pour un participant :	0 €
Il n'existe pas de forfait pour cette profession.	
Nombre de participants maxi par session	15

Les étapes:

Etape 1			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	2.5
Titre	Apports pédagogiques et cognitifs		
Description	<p>?Le cadre socio-juridique de la maltraitance • Définition des concepts : maltraitance, agressivité, violence. • Classification des différentes manifestations de la maltraitance. • Obligation de signalement : que dit la loi ? • Le contrôle des embauches. • Protection juridique des personnes qui procèdent à des signalements. • Protection juridique des personnes devant faire face à des accusations sans fondement. ?Quelques situations à risque • La double contrainte et l'hyper sollicitation. • L'opposition et l'agressivité des personnes dépendantes. • Les familles agressives. • La répulsion. • Le miroir. • Ambiance d'équipe et estime de soi. • La méconnaissance des symptomatologies liées aux maladies. • L'usure et la robotisation en réponse à l'usure. ?Le lien maltraitant • Le silence autour de la maltraitance. • L'intérêt de la victime dans le lien maltraitant. • L'intérêt de l'auteur de la maltraitance dans ce lien mortifère. • La place du témoin : freins et complicité involontaire. • La crise. ?Se sentir en danger de devenir maltraitant • Qu'est-ce que la pulsion mortifère ? • Comment faire pour s'en préserver ? • S'il ne parvient pas à résister à cette pulsion, dans quel engrenage entre l'auteur de maltraitance ? Comment souhaiterait-on être aidé si un jour on était pris dans cet engrenage ? • La position du témoin : que faire de ce que l'on sait ? Quel risque à se taire ? ?La position institutionnelle face à la maltraitance (réservé à l'encadrement) • À partir de quand faut-il signaler ? Quoi, à qui et comment signaler ? • Qui fait quoi dans l'équipe ? Un protocole pour distribuer les rôles. • Les dessous de la maltraitance : - L'insécurité pour les résidents et le personnel. - Comment accompagner la crise ? - L'accusation de maltraitance comme arme de vengeance entre professionnels. - L'accusation pour cacher l'auteur de maltraitance. • Quelques axes pour éviter de franchir la barrière de la maltraitance : - Aider à la distanciation. - Privilégier de lien. - Mobiliser les valeurs fondatrices. - La présence du cadre et ses capacités à contenir la violence.</p>		

Etape 2			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	0.5
Titre	Analyse des pratiques et axes d'amélioration		
Description	<p>Activité intégrée à la démarche cognitive basée sur des pratiques réflexives sur situations réelles. Détermination d'actions d'amélioration.</p>		